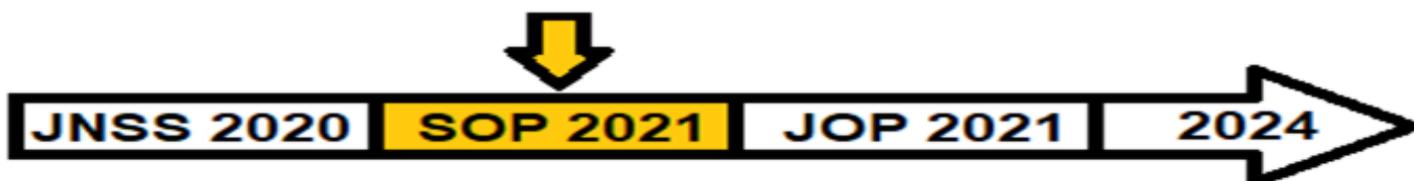


# « Génération 2024 »

## Semaine Olympique et Paralympique (SOP)

THEMATIQUE – **LA SANTE** –  
DU 1<sup>ER</sup> AU 6 FEVRIER 2021



Semaine dédiée à la promotion de la pratique sportive (santé et bien-être) chez les jeunes et à la mobilisation de la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives.

Cette Semaine olympique et paralympique permet :

- d'utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements (mathématiques, SVT, arts pla par exemple) ;
- de sensibiliser aux valeurs de l'olympisme en mobilisant les outils éducatifs et ludiques mis à disposition ;
- de faire découvrir les disciplines olympiques et paralympiques aux élèves en collaboration avec le mouvement sportif, organisation d'ateliers de pratique sportive ;
- de changer le regard des plus jeunes sur le handicap en s'appuyant sur la découverte des para-sports et en intégrant des rencontres sportives de para-sports ou partagées ;
- d'éveiller les jeunes à l'engagement bénévole.

## Propositions :

**Au cours de la SOP, et pour toutes les écoles, il sera possible de :**

► Consacrer un temps quotidien (ex :1h) au cours de la semaine à une activité physique et sportive régulière et/ou ou à un travail sur les valeurs de l'olympisme (aspects culturels et historiques, valeurs véhiculées) dans le cadre de l'enseignement de l'EPS, en lien avec les JO, accompagné ou pas par un partenaire.

► Solliciter la venue d'un sportif de haut niveau au cours de cette semaine  
(CDOS Vienne : [sebastienchauvet@franceolympique.com](mailto:sebastienchauvet@franceolympique.com))

► Participer au projet UNIS'VERS USEP 2024 : [INSCRIPTION ICI](#)

DÉFI COLLECTIF « TOUS VERS TOKYO » « *Courons tous ensemble pour rejoindre Tokyo* »

DIFFERENTS COMME TOUT LE MONDE « *Pensons, échangeons, débattons à l'aide de supports vidéos* »

=> [tous les détails dans le cahier des charges](#)

► Participer au FIL ROUGE USEP : DEFI ARTISTIQUE et CULTUREL « *Tous les arts au service de l'olympisme* »

=> [tous les détails dans le cahier des charges](#)

► Contacter les communes ou collectivités labellisées « Terre de Jeux » pour définir une action conjointe et/ou complémentaire (un projet spécifique pour les écoles de Grand Poitiers sera notamment proposé, en partenariat avec les ETAPS : plus d'infos à [sebastien.robin@grandpoitiers.fr](mailto:sebastien.robin@grandpoitiers.fr))

**Au cours de la SOP, et UNIQUEMENT pour les écoles labellisées, il sera possible de :**

► Solliciter le CDOS :

- pour organiser, au sein de l'école un ciné débat ([20 films proposés](#))
- bénéficier d'une intervention sport-santé animée par un professionnel

[Personnes ressources : voir plan d'action départemental Génération 2024](#)

Parmi ces personnes ressources, il sera possible de faire appel notamment à Mme Bérengère DELBOS CPD Arts Visuels, pour qu'elle puisse vous accompagner dans le cadre d'activités à dominante artistique :

[berengere.delbos@ac-poitiers.fr](mailto:berengere.delbos@ac-poitiers.fr)

## Inscrire votre action :

Afin de recenser l'ensemble des actions réalisées sur le territoire durant la SOP, merci de vous rendre sur [la plateforme dédiée](#) sur laquelle vous devrez créer votre compte, puis [inscrire votre action](#).

Le délégué départemental USEP peut vous accompagner pour inscrire votre action, n'hésitez pas à le contacter ([usep@laligue86.org](mailto:usep@laligue86.org)).

## Le label Génération 2024 :



### **Pourquoi faire labelliser son école ?**

L'obtention du label vient encourager et reconnaître la volonté de développer la pratique sportive au bénéfice de vos élèves.

**- Développer des projets structurants avec le mouvement sportif du territoire (clubs, sportifs, structures...)**

Exemples d'actions potentielles :

- Interventions (et/ou correspondance) d'un sportif ou d'une équipe "de haut niveau" (ou emblématique au niveau local, remarquable de par son parcours,...),
- Organisation d'une sortie/d'un voyage scolaire à thème sur un événement sportif, ou pour découvrir un site Olympique ou une structure désignée Centre de Préparation aux Jeux (dans la Vienne : le CREPS, Grand Poitiers et l'Arena Futuroscope) avec éventuellement une rencontre avec des délégations étrangères.

**- Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques (JNSS fin septembre, SOP début février, JOP le 23 juin)**

Sous la forme d'actions internes à l'école, ou en collaboration avec les écoles de proximité et votre collège de secteur, ou bien en participant aux actions proposées régulièrement par les partenaires du label (DSDEN, USEP, mouvement sportif piloté par le CDOS), cela sera l'occasion d'impliquer tous les élèves autour d'un projet fédérateur et de développer leur culture Olympique.



### **Comment labelliser son école ?**

Les écoles volontaires doivent déposer un dossier auprès du Rectorat avant le mois d'avril.

Le label est accordé pour une durée minimum de trois ans par un comité de pilotage académique.

La procédure est désormais numérique, vous devrez [remplir le formulaire en ligne](#), puis vous recevrez par la suite le dossier à remplir.

L'USEP est partenaire privilégié de la DSDEN pour développer le label.

Le cahier des charges mentionne d'ailleurs l'obligation pour les écoles labellisées de respecter les horaires d'EPS prévus dans les programmes et de disposer d'une association sportive adhérente à l'USEP.

Nous vous invitons ainsi à prendre contact auprès de votre conseiller pédagogique EPS de circonscription ou bien du délégué départemental USEP qui peuvent vous accompagner pour le montage du dossier.

## Ressources :

- CNOSF
- Plateforme Génération 2024